



Flash Info | 27 janvier 2021

Volume 5 no 20 – 27 janvier 2021

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!





Négociation du personnel professionnel de la SQI

Le SPGQ soumet son cahier de propositions

Québec, 26 janvier 2021 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) vient de soumettre à l’employeur le cahier de propositions de ses quelque 300 membres de la Société québécoise des infrastructures (SQI). Ce dépôt amorcera les négociations visant le renouvellement de leur convention collective, qui devrait couvrir la période 2020-2024, l’actuelle convention étant échue depuis le 31 mars 2020.

« Le SPGQ souhaite centrer cette négociation autour de trois grands axes qui sont la valorisation des services offerts par les personnes professionnelles de l’État, la reconnaissance de l’expertise et l’amélioration du bien-être au travail. Le personnel professionnel de la SQI joue un rôle important pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes employées de l’État au quotidien. Le SPGQ estime qu’il mérite davantage de respect, de valorisation et de reconnaissance » souligne Zahra Louasi, trésorière du SPGQ et responsable de l’unité d’accréditation SQI.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Télétravail

La « clarté » du ministre Boulet rime avec le flou, selon le SPGQ

Québec, 26 janvier 2021 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) estime que la soi-disant clarté du ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, à l’égard du télétravail rime plutôt avec le flou le plus total en raison de l’absence de loi balisant ce mode de travail.

Dans le cadre des récentes consultations sur le projet de loi n° 59 (PL59) qui veut moderniser le régime de santé et de sécurité du travail, le ministre Boulet a dit que c’est maintenant dans le mandat des inspectrices et inspecteurs de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de recommander aux employeurs d’adopter une politique en matière de télétravail où sont délimités les droits et les obligations.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Dans les médias

- [Projet de loi 59: un syndicat déplore l’absence de balises encadrant le télétravail](#)
Journal de Montréal, 26 janvier 2021



Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Les inspecteurs ne doivent pas être blâmés

Québec, le 25 janvier 2021 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est fortement préoccupé par les affirmations concernant le travail des inspecteurs de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en lien avec l'application du télétravail obligatoire. Ces affirmations discréditent le travail des inspecteurs.

Rappelons que des citoyens ont raconté dans les médias ne pas avoir obtenu d'assistance de la part des inspecteurs pour faire respecter le télétravail obligatoire. Or, les directives transmises à ce sujet par la CNESST à ses inspecteurs étaient imprécises puisque le droit en cette matière est en définition. « Les inspecteurs doivent appuyer leurs interventions sur des assises légales. Or, le décret sanitaire est loin d'être précis à cet effet et le télétravail, à ce jour, est peu ou pas encadré dans les lois existantes », signale Line Lamarre, présidente du SPGQ.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Dans les médias

- [Télétravail obligatoire au Québec : les inspecteurs de la CNESST en colère](#)
Radio-Canada, 26 janvier 2021
- [Télétravail: est-ce que les inspecteurs de la CNESST ont tous les pouvoirs nécessaires pour forcer des employeurs?](#)
98,5 FM, 26 janvier 2021



Congrès du SPGQ

Rendez-vous en avril 2022

Réunis virtuellement les 21 et 22 janvier, les membres du conseil syndical ont décidé de tenir le congrès du SPGQ du 6 au 9 avril 2022, au Centre des congrès de Québec.

L'assemblée des déléguées et délégués syndicaux (ADS) du 14 novembre 2020 avait pris la décision de reporter le congrès qui devait se tenir en avril 2021, et ce, en raison de la pandémie actuelle. Lors de cette ADS, il a été décidé que le conseil syndical de l'hiver 2021 prenne la décision des dates précises de ce congrès au plus tard dans 18 mois.

La période pour le dépôt des propositions de modifications aux Statuts et règlements en vue du congrès commencera le 6 avril 2021, et ce, pour une période de six mois.

Les propositions déjà soumises entre le 15 avril et le 15 septembre 2020 et qui ont été jugées recevables par le comité des statuts et règlements seront conservées pour le congrès 2022 et n'auront pas besoin de faire l'objet d'un nouvel envoi.

Recrutement de spécialistes en TI

Québec favorise le privé au détriment de ses propres ressources

Québec, 22 janvier 2021 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) juge déconcertante la décision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, d'injecter 19 millions \$ pour encourager les entreprises privées à améliorer les qualifications de leurs employés en technologies de l'information (TI).

« Ce gouvernement semble prendre un malin plaisir à ouvrir généreusement ses goussets pour aider les entreprises privées à combler leurs besoins en ressources humaines, spécifiquement en TI. En parallèle, il méprise ses propres professionnels des TI en menant avec le syndicat qui les représente une négociation de façade qui piétine malgré plus d'un an de pourparlers stériles. Quelle injustice pour nos membres ! » s'indigne Line Lamarre, présidente du SPGQ.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Dans les médias

- [Québec favorise le privé au détriment de ses propres ressources en TI](#)
Métro, 26 janvier 2021



Modernisation du régime de santé et de sécurité du travail

Le SPGQ déplore le mutisme du PL59 sur le télétravail et la santé mentale

Québec, 21 janvier 2021 – Dans le [mémoire](#) qu'il vient de soumettre à la Commission de l'économie et du travail, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) déplore le mutisme sur le télétravail et la santé mentale du projet de loi n° 59 (PL59) visant à moderniser le régime de santé et de sécurité du travail, déposé en octobre par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.

« Tandis que 90 % de nos quelque 30 000 membres sont en télétravail depuis bientôt un an, le SPGQ est ébahi par l'absence de législation particulière sur le télétravail comme l'ont fait d'autres juridictions provinciales canadiennes et d'autres pays. À ce stade, le projet de loi ne comporte aucune mesure pour protéger la santé et la sécurité physique et psychologique des télétravailleurs. Le ministre ne peut pas plaider l'ignorance, d'autant qu'il a déposé son projet de loi en octobre, soit plus de 7 mois après le début de la pandémie. C'est déplorable et même honteux de ne pas avoir tenu compte de cet aspect pourtant majeur » juge Line Lamarre, présidente du SPGQ.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Dans les médias

- [Mutisme du projet de loi 59 sur le télétravail et la santé mentale](#)
Le Nouvelliste, 22 janvier 2021



Comités du SPGQ

De nouveaux élus

Plusieurs personnes ont été élues pour siéger à des comités du SPGQ lors du conseil syndical des 21 et 22 janvier dernier.

Groupe de travail pour analyser la gouvernance du SPGQ avec l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP)

Thérèse Chabot (section L)
Hélène Laroche (section P)
Olivier Parent (section R05)
Martin Trudel (section C10)

Comité de classification, d'équité et de relativités salariales de la fonction publique

Manon Therrien (section C06)

Comité électoral

Daniel Hannaburg (section F06)
Denys Laflamme (section C10)

Comité sur la formation syndicale

Jean Nadeau (section R05)

Groupe de travail pour analyser les dépenses reliées au règlement no 2

Sherley Morin (section F05)



Femmes autochtones au Québec

Pourquoi est-il question de discrimination et de racisme systémique?

L'actualité a fourni plusieurs exemples de racisme systémique au Québec ces derniers mois. Au SPGQ, la diversité et l'inclusion sont des priorités. Le syndicat offre donc une conférence virtuelle sur ces enjeux le 5 février 2021.

Ce midi-conférence permettra aux personnes participantes de mieux cerner les différents défis et enjeux contemporains des Premières Nations. Une attention particulière sera portée à la réalité des femmes autochtones. Découvrez comment, en tant qu'organisation syndicale et individu, nous pouvons être alliés.es des Premières Nations.

La présentation et les discussions seront animées par Cyndy Wylde, conseillère politique auprès de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), et Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec ([plus de détails ici](#)).

Pour vous inscrire :

<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?MTID=e11d1fc742d4fa34a31c6563ee4cf7de1>

Regards féministes

Des conférences pour les femmes membres du SPGQ

Le SPGQ invite les femmes membres à participer à ses conférences thématiques *Regards féministes*. Avec ces présentations, le syndicat souhaite offrir du contenu féministe et maintenir un lien avec ses membres durant cette période chargée d'incertitude. Jusqu'en juin, le SPGQ offrira chaque mois une conférence sur des enjeux féministes qui vous interpellent.

24 février : La parité pour quoi faire?

18 mars : Le racisme systémique... parlons-en!

21 avril : La représentation des femmes marginalisées en arts visuels

11 mai : Connaître et combattre la grossophobie

9 juin : Le travail invisible, ça compte

Pour vous inscrire (femmes membres du SPGQ seulement) :
<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=8c71ec5d9dedfdb3c0299121ce239111>



Conférence

Préserver sa santé mentale en temps de pandémie

À l'occasion de la semaine pour la prévention du suicide, le SPGQ vous offre une conférence virtuelle le 3 février, de 8 h à 9 h.

Conférencière chez Pautitiv, Mireille Plante discutera, avec les personnes participantes, de santé psychologique en contexte de pandémie, d'isolement social et de télétravail. Elle présentera différents moyens pour gérer et contrer le stress.

- Comment reconnaître les signes et symptômes d'une santé psychologique précaire chez soi ou son entourage?
- Comment analyser ses besoins en fonction de différentes situations?
- Comment prendre action?
- Comment contrer son stress?
- Comment mettre en place des indicateurs personnels afin d'enclencher une intervention?
- Comment demander de l'aide?

Venez commencer la journée du bon pied avec cette conférence pour vous!

Inscrivez-vous ici :

<https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?MTID=eedfb96096f9999c0a88e09f3ae81b1fb>

Pour information, communiquez avec Émilie Beauchesne à emilie.beauchesne@spgq.qc.ca.

Mireille Plante

Fière maman de quatre enfants et détentrice d'un certificat en soins infirmiers communautaires, Mireille Plante est une femme simple, efficace et humaine.

Ayant cumulé plusieurs années d'expérience chez un grand assureur, elle peut compter sur une expertise en gestion d'invalidité, en efficacité opérationnelle et à la direction d'équipes au service à la clientèle. Elle vous guidera vers des outils concrets et personnalisés pour vous permettre de contrer efficacement le stress.





Visioconférence

Un arrière-plan aux couleurs du SPGQ

Rappel — Le SPGQ met à la disposition de ses membres un [arrière-plan](#) à ses couleurs que vous pourrez utiliser pour vos visioconférences.

Notez qu'il est possible que l'utilisation d'un arrière-plan diminue les performances de votre ordinateur durant votre visioconférence. Dans ce cas, nous vous invitons à simplement cesser de l'utiliser. Le SPGQ n'est en aucun cas responsable d'éventuels problèmes pouvant survenir à la suite de l'utilisation de ce document.

Ce document ne doit en aucun cas être modifié sans une autorisation écrite préalable du service des communications du SPGQ.





Délégation et comité

Nouvelles formations

Rappel — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Mobilisation en temps de négociation;
- Négociation;
- Devoir de représentation;
- Accompagner un membre;
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs
- Convention collective fonction publique
- Comprendre son organisation syndicale
- Harcèlement psychologique
- Droit de gestion : les limites
- Santé et sécurité au travail
- Civilité au travail
- Invalidité et assurance
- Nouveaux membres CMRP-CMOT

La durée des formations est d'une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d'elles.

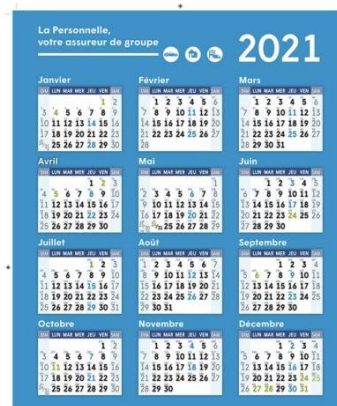
[Cliquez ici pour vous inscrire aux formations.](#)

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d'attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l'organisation.



Le calendrier est maintenant disponible

Rappel — L'édition 2021 du populaire [calendrier de La Personnelle](#) est maintenant disponible sur le site du SPGQ. Il suffit de choisir votre format favori et de l'imprimer.

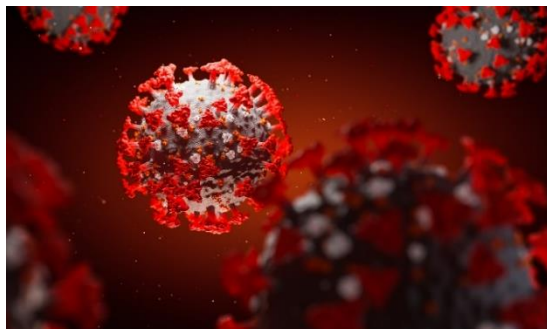


Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel – La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans les pages suivantes.

- [Coronavirus \(COVID-19\)](#)
- [Foire aux questions](#)



Ces pages sont mises à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.gc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.



Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(INESSS) [Le ministère de la Santé reste prudent au sujet de la colchicine](#)

Le Devoir, 25 janvier 2021

(CALQ) [Repenser l'art, pendant qu'on ne peut pas en faire](#)

Le Devoir, 23 janvier 2021

(CCNQ) [Une falaise «dénudée» pour la phase III de la promenade Samuel-De Champlain](#)

Le Soleil, 23 janvier 2021

(AMF) [Le prochain fleuron du Québec inc. à tomber?](#)

Journal de Québec, 23 janvier 2021

(SQI) [Encore trois nouveaux cas de COVID-19 au palais de justice de Montréal](#)

Droit Inc, 22 janvier 2021

(MNBAQ) [Un artiste du MNBAQ à l'investiture de Joe Biden!](#)

Le Soleil, 21 janvier 2021

(RQ) [Revenu Québec tend la main aux Québécois](#)

Conseiller, 21 janvier 2021

(AMP) [La crise au MTQ sème l'inquiétude chez les partis d'opposition](#)

Journal de Québec, 19 janvier 2021

(MNBAQ, MAC, MCQ) [Bientôt au musée... si tout va bien](#)

La Presse, 23 janvier 2021